

école camondo

architecture intérieure & design

SYLLABUS

A5S1 2024-2025

DISCIPLINE

SUJET COMMUN Architecture Intérieure Design

8semx7h puis 5 semx8h

15 ECTS

français

PRÉNOM, NOM ET QUALITÉ DU/DES ENSEIGNANT(S)

- Emmanuel Bénet, architecte, architecte d'intérieur
- Bruno Borrione , architecte d'intérieur et designer
- Marco Mencacci, architecte d'intérieur, designer
- Patrick Nadeau, designer
- Vincent Tordjman, designer, scénographe
- Evangelos Vasileiou, architecte, designer

PRÉSENTATION DU COURS

Le sujet commun de diplôme est le dernier sujet d'architecture intérieure et de design du cursus choisi par l'école Camondo. A travers ce choix, l'école met en lumière une ou plusieurs thématiques qui lui semblent présenter un enjeu contemporain. Il reflète la spécificité historique de l'école Camondo en articulant une approche de design, une approche sensible du traitement des intérieurs, et une compréhension de l'architecture non seulement comme enveloppe fonctionnelle mais aussi comme production culturelle et symbolique.

Cet exercice est défendu à la fin du semestre devant un jury réuni par l'école. Le sujet commun constitue la première épreuve de diplôme, complétée ensuite par le mémoire de fin d'étude et le sujet libre.

L'étudiant doit faire preuve de maîtrise d'un projet dans toute sa complexité, en se positionnant entre un angle théorique d'une part et un autre angle conceptuel d'autre part pour pouvoir se positionner en rapport aux trois échelles fondamentales dans l'enseignement du projet : la grande échelle (paysage, ville...), l'échelle mesurable et définie de l'objet architectural (espace intérieur) et l'échelle du fragment architectural (agencements intérieurs, mobilier, éclairage).

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre et interroger les enjeux d'un site et d'un programme
- Concevoir dans des conditions réalistes de contraintes (constructives, réglementaires , d'usage, de sécurité, d'accessibilité, de sobriété énergétique)
- Maîtriser les outils de représentation de l'architecture intérieure et du design
- Savoir convaincre et expliquer sa démarche
- Développer une attitude critique qui favorise l'inventivité et l'originalité
- Développer une démarche de travail collectif

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable d'analyser et diagnostiquer une situation de projet.
- Étudier les potentialités du lieu et du sujet
- Faire preuve d'engagement et d'autonomie dans tous les aspects de sa démarche.
- Être capable de travailler collectivement.
- Le projet dans ses aspects esthétiques, constructifs et tectoniques doit opérer des synergies entre espace/matière, structure/enveloppe, extérieur/intérieur, ambiance/atmosphère, matériau/lumière, usage/forme.
- Faire preuve d'esprit critique
- Être en mesure de concevoir des scénarios de fabrication, de développer leur concrétisation sensible dans ses aspects techniques, esthétiques, spatiaux, matériels et phénoménologiques.
- Viser la réduction de l'impact environnemental de la construction et favoriser le réemploi de l'existant et la sobriété des mises en œuvre.
- Interroger le concept de frugalité dans un contexte évitant de nuire aux écosystèmes humains et naturels.
- Installer une harmonie entre la construction d'un récit, l'élaboration des concepts jusqu'à la mise en forme architecturale.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. POSITIONNEMENT

Ce critère concerne l'analyse du programme, son interprétation et la constitution d'une culture du sujet. La finalité est la construction d'une démarche de projet inventive, et l'engagement dans une problématique consciente d'un contexte architectural, environnemental, social, et économique.

- **Recherche et analyse** [Théorique / Méthodologique / Diagnostic analytique]
- Construction d'une méthodologie de recherche et d'un corpus théorique lié au sujet.
- Exploration, compréhension et diagnostic du lieu et du contexte.
- Choix des sujets/acteurs/études de cas (type de données ou de corpus), d'analyse (quantitative et qualitative) ;
- Collecte et analyse de données ;
- Investigation et état des lieux ;
- Compréhension et diagnostic des éléments du paysage, du territoire, de l'édifice et de ses aménagements et mobiliers ;
- Observation des usages ;
- Sélection, hiérarchisation, organisation et communication des données du terrain ;
- Étude sociale : observation, enquêtes, contraintes et perspectives.
- Développement d'une attitude engagée au service de l'utilisateur.

2. CONCEPTION

Ce critère concerne la manière dont la démarche de projet se concrétise dans des propositions lisibles et réalistes de design et d'architecture intérieure. Cette méthode concerne d'une part la dimension matérielle du projet et sa fonction, et d'autre part sa dimension symbolique et son sens.

- **Processus conceptuel** [Formel / Fonctionnel / Créatif / Contextuel]
- Définition des différentes modalités de l'intervention ;
- Genèse de la forme. Programmation, diagrammes spatiaux et de conception.
- Ouverture expérimentale de la recherche par le projet enraciné dans son contexte
- Définition d'une stratégie d'action et de régénération, ainsi que des scénarios répondant aux objectifs identifiés après l'analyse
- Évaluation des différents besoins des usagers et leurs implications sur le projet par un inventaire des exigences
- Mise en place d'une narration du projet

- Transversalité des approches analytiques, techniques et sensibles
- Mettre l'accent sur la durabilité sociale et environnementale
- Projetation par esquisses d'intention en résonance avec l'espace existant
- Faire preuve de singularité et d'inventivité
- Étude et attention aux différents écosystèmes , sociaux, humains, environnementaux, et au vivant
- Organisation du projet en prenant en compte les liens entre information, forme et matière
- **Synthèse** [Évaluation / Interprétation / Potentialité]
- identification des points clés du diagnostic, sélection et hiérarchisation
- Evaluation des potentiels esthétiques et des ambiances

3. REPRÉSENTATION

Ce critère concerne la clarté, la cohérence et l'éloquence de l'expression du projet et de la démarche en dessins, en maquettes, et en mots, à l'écrit et à l'oral. Au-delà des conventions, de la lisibilité et la cohérence technique nécessaires à la compréhension, toute forme inventive de représentation et d'expression du projet est encouragée.

4. MATÉRIALISATION

Ce critère concerne les choix et l'expression des systèmes techniques nécessaires au projet, et leur pertinence en réponse à la problématique posée. Les documents présentés ne se limitent pas à l'apparence des matériaux : ils expliquent et justifient les procédés et les mises en œuvre.

- **Il s'agit de la mise en forme et du développement du projet**, dans sa Forme, sa fonction, et son caractère.
- Le passage au concret et la mise en forme des éléments d'architecture et de design se doit d'être étroitement en lien avec la phase de programmation et celle de la conception;
- Échelle de l'idée et de la gestion spatiale : approche volumétrique et géométrique, confrontation aux usages, matérialité et atmosphères architecturales, sensibilité environnementale, accessibilité, cohérence et compétences structurelle et technique du projet.
- Détail des aménagements, du mobilier, des objets et des systèmes d'éclairage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cours d'Architecture intérieure et Design de 5ème année a lieu sous la forme d'un atelier de projet. Chaque enseignant est responsable d'un groupe d'étudiants. De fréquents croisements sont organisés pour que les étudiants bénéficient de retours variés et complémentaires sur leur travail. Les étudiants sont libres de travailler seuls ou en binôme. Le cours a un rythme hebdomadaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La soutenance du sujet imposé de diplôme se présente sous la forme d'un exposé oral incarné par une projection et le cas échéant complété de documents graphiques et en volume devant un jury de 4 personnes réuni par l'école pour l'occasion : deux enseignants et deux membres de jury, extérieurs à l'école et acteurs du secteur. Ce jury a pour mission d'évaluer le travail des étudiants au regard des objectifs du cours et de décider s'il est prêt, au travers du sujet imposé par l'école, à valider cette 1ère partie du diplôme. Le jury doit s'accorder sur une mention à remettre à l'étudiant allant de Très Bien à Insuffisant. Si la mention Très Bien est proposée à l'unanimité, l'étudiant se voit remettre les Félicitations du jury.

BIBLIOGRAPHIE/ICONOGRAPHIE/FILMOGRAPHIE INDICATIVES ET RÉFÉRENCES

Architecture, art et utopie

- Peter Eisenman, *The diagram as a Space of Difference: The MAK Exhibition*, Giuseppe Terragni: A Critical Analysis, in Peter Noever, Peter Eisenman, Barefoot on White-Hot Walls, MAK, Vienne 2004.
- Rem Koolhaas, *Delirious New York : A Retroactive Manifesto for Manhattan*. Les Éditions du Moniteur 1995.

- Rem Koolhaas et Brendan McGetrick, *Content*, Taschen GmbH, Cologne 2004.
- Bernard Tschumi, *Architecture and Disjunction*, The MIT Press, Cambridge Massachusetts 1996.
- Bruno Zevi, *Architecture as Space: How to Look at Architecture*. Da Capo Press 1991
- Dominique Rouillard, *Superarchitecture, le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions de la Villette, Paris, 2004.
- Libero Andreotti et Xavier Costa, *Situationnists, art, politics, urbanism*, Actar, Barcelone 1996.
- Beatriz Colomina, *Privacy and Publicity : Modern Architecture as Mass Media*, MIT Press, 1994.
- Jacques Derrida, *Papier Machine*, Editions Galilée, Paris 2001.
- Roland Barthes, *Critique et vérité*, Editions du Seuil, Paris 1966.
- Markus Brüderlin, *Archisculpture, Dialogues between Architecture and Sculpture from the 18th Century to the Present Day*, Fondation Beyeler et Hatje Cantz Publishers, Riehen/Basle 2004.
- Patrice Ceccarini, *Catastrophisme architectural*, L'Harmattan, Paris 2003.
- J. Dethier et A. Guiheux, *La ville, art et architecture en Europe 1870-1993*, Editions du Centre Pompidou, Paris 1991.
- Novarina, P. *Architectures de l'utopie*. Éditions de l'Imprimeur, 2002.
- Baroni, L. *Architectures utopiques : Créations et créateurs*. Archibooks 2018.
- Boudon, P. *L'Utopie en architecture*. Éditions de La Villette 2012.
- Élise Macaire et Jodelle Zetlaoui-Léger, *Dix ans de pratiques des concours d'architecture en France : bilan et perspectives*, Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, 2019

Scénographie

- Polieri, Jacques, Scénographie, Théâtre - Cinéma - Télévision, Paris, 2002, [Edition Jean-Michel Place](#)